

DOMAINE : Droit Économie Gestion
MENTION : Droit International et Européen
Master 2 GOUVERNANCE ET FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT Parcours indifférencié : Recherche et Professionnel

Responsable : Anouche BEAUDOUIN, Maître de Conférences
Rentrée universitaire : 2016-2017

OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

Dans le domaine du Droit international et européen, ce diplôme doit permettre aux étudiants d'acquérir une formation en droit et financement du développement. Comportant deux options de parcours – Recherche ou Professionnel –, il ouvre des possibilités d'accès à des emplois dans différents secteurs : organisations intergouvernementales, organisations non gouvernementales, banques et fonds multilatéraux de développement. Cette formation peut également permettre de postuler aux concours de la fonction publique et de l'enseignement supérieur.

LANGUES :

Les enseignements étant dispensés en langue française, une excellente maîtrise, à l'écrit comme à l'oral, est un pré-requis pour suivre cette formation.
Toutefois, la maîtrise de la langue anglaise est indispensable aux étudiants se destinant aux carrières du droit international.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Cette formation s'adresse aux étudiants juristes, notamment titulaires du Master 1 Droit International et Européen, politistes et économistes ainsi qu'aux étudiants issus d'un Master 1 ou équivalent.
L'admission se fait par sélection sur dossier.

RENSEIGNEMENTS :

I.D.P.D. – Campus Trotabas – Avenue du Doyen Louis Trotabas - 06050 NICE Cedex 1
☎ 04 92 15 71 94 – Site Internet : <http://unice.fr/idpd/>
Courriel : idpd@unice.fr

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS	Heures ensgt	Notation	Coef.	Ecrit / Oral CC / CT	Durée épreuve	ECTS
UE 1/1 matière tirée au sort sur 2 /40						12
Gouvernance et développement	20	/40	2	CT Ecrit	3h (pro) 5h(rech)	6
Financement du développement	20	/40	2	CT Ecrit	3h (pro) 5h(rech)	6
UE 2/ Liste obligatoire /70						18
Institutions publiques et développement	20	/ 20	1	CC Ecrit / Oral		5
Environnement et développement	20	/ 20	1	CC Ecrit / Oral		5
Elaboration et gestion d'un projet de développement 1	20	/ 20	1	CC Ecrit / Oral		5
Anglais professionnel	15	/ 10	0,5	CC Oral		3
<i>Introduction au droit de l'Union européenne</i>	20	<i>Cours facultatif mutualisé – commun aux 7 spécialités</i>				

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS	Heures ensgt	Notation	Coef.	Ecrit / Oral CC / CT	Durée épreuve	ECTS
UE 3/1 matière tirée au sort sur 2 /40						10
Aspects juridiques internationaux du développement	20	/ 40	2	CT Ecrit	3h (pro) 5h(rech)	5
Droit international des investissements	20	/ 40	2	CT Ecrit	3h (pro) 5h(rech)	5
UE 4/ Liste obligatoire /70						14
Politique européenne de coopération au développement	20	/ 20	1	CC Ecrit / Oral		4
Coopération décentralisée et développement	20	/ 20	1	CC Ecrit / Oral		4
Elaboration et gestion d'un projet de développement 2	20	/ 20	1	CC Ecrit / Oral		4
Anglais professionnel	15	/10	0,5	CC Ecrit / Oral		2
UE 5/ /60 (parcours professionnel)						
Rapport de stage		/ 60	3	CT Ecrit		6
UE 5/ /40 (parcours recherche)						
Grand oral		/ 40	2	CT Oral		
UE 6/ /60 (parcours recherche)						6
Soutenance du mémoire de recherche		/ 60	3	CT Ecrit / Oral		6

**Présence obligatoire à l'ensemble des enseignements (cours, séminaires et conférences)
Toute absence doit être justifiée et signalée au responsable du Master ainsi qu'à
l'administration.**

L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase de paragraphe ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude et à ce titre, entraîner l'attribution de la note de 0 lorsqu'il est avéré.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES EXAMENS

- 1^{er} semestre : 1^{ère} quinzaine de janvier 2017
- 2nd semestre : dernière semaine d'avril 2017

Parcours Recherche : remise du mémoire début juin et soutenance fin juin

Parcours Professionnel : remise du rapport de stage fin septembre

Certains étudiants (salariés, handicapés et sportifs de haut niveau) peuvent bénéficier d'un aménagement pour le contrôle des connaissances.